L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

JOURS DE PUBLICATION—LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI.

NOUVELLE-ORLEANS : SAMEDI MATIN, 13 AOUT 1836.

POUR PRESIDENT.

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT :

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DES E.-U.

1ER. DISTRICT.....J. B. PLAUCHÉ
2ME. DISTRICT.....T. W. SCOTT.
3ME. DISTRICT.....T. LANDRY.
4ME. DISTRICT.....A. MOUTON
5ME. DISTRICT.....P. E. BOSSIER.

Nous nous proposons de donner dans un de nos prochains numéros l'état des affaires de la Banque Consolidée, depuis l'administration de Mr. Lavergne. S'il nous est permis d'en juger d'après les notes que nous avons commencé de prendre, il est peu de Banques qui travaillent sur des bases aussi solides, et qui offrent autant d'avantages actionnaires.

Nos lecteurs trouveront à la quatrième page de l'ABEILLE la traduction d'une lettre écrite de Naples par M. Brooks, le correspondant du Journal d'Albany. Les lettres de ce savant voyageur nous avant paru jusqu'à ce jour des plus intéressantes, nous ferons notre possible pour publier dorénavant toutes celles qui parviendront à notre connaissance. Nous regrettons sincèrement de commencer si tard à communiquer à nos abonnés les productions de M. Brooks ;—elles sont dignes de figurer dans les colonnes des premières gazettes des Etats-Unis ; mais notre feuille étant spécialement consacrée à la politique et au commerce, nous nous sommes vu très souvent forcé de sacrifier des morceaux de choix en raison du peu de place qui nous restait.

Mouvement de notre marine de guerre

Une lettre du comodore Dallas, datée de Pensacole, le 9 du court., et reçue hier à la Nouvelle Orléans, annonce que cet officier devait envoyer sous peu un navire de guerre à l'embouchure de Mississipi, qui devait accompagner ceux de nos bâtimens marchands qui sont destinés pour Tampico ou Matamores. Le Comodore dit dans sa lettre, qu'autant qu'il le pourra, il empêchera qu'on ne porte atteinte à notre commerce avec le Mexique. Le même navire dont nous ignorons encore le nom, sera chargé de transporter à la Nouvelle-Orléans toute somme d'argent qui pourra être expédiée des deux ports ci-dessus.

Cette mesure est des plus convenables dans la situation actuelle des affaires du Texas et du Mexique: et bien que nous ne croyons pas que les Texiens aient l'intention de vouloir entraver la liberté de notre commerce, cependant la proclamation du président Burnett et les mouvemens des trois bâtimens de guerre qui bloquent, dit-on, le port de Matamoros sont suffisans pour inquiéter nos marchands et les empêcher peut-être d'expédier de long-terme encore pour la côte Nord du Mexique.

Nous avons soutenu autant que peut l'avoir fait aucune autre gazette des Etats-Unis les droits des Texiens : en défendant une cause que nous avons cru et que nous croyons encore juste, nous avons agi suivant notre conscience. Nous nous sommes même exposé par cette conduite à l'animosité d'une nation pour laquelle nous avons la plus profonde estime, et dont nous n'avons cessé que les tyrans : mais si les choses tournaient de manière à laisser voir de la part des Texiens un désir de gêner notre commerce ; si leurs navires de guerre cherchaient, en vertu des actes arbitraires du gouvernement, à imposer des ordres que nous considérons comme humilians, à nos bâtimens marchands, on nous verrait, avec ce même esprit d'indépendance qui nous a animé en premier lieu, demander justice et vengeance, et prêcher l'arrêt de mort de la marine texienne. Espérons que nous ne nous verrons pas dans la nécessité d'en venir à cette extrémité.

Le paquebot à vapeur William Gibbons est arrivé à Charleston le 3 du courant venant de New-York d'où il a apporté les journaux du 30 juillet. Rien de plus récent d'Europe.

Le Journal du Commerce du 30, annonce que la Banque d'Etat de New-York a été désignée pour recevoir les dépôts publics, et que 300,000 piastres du revenu de la nation avaient été déjà transférées dans ses caveaux.

Il y a eu des arrivages à New-York des îles Bermudes et de l'Amérique du Sud. Nos lecteurs trouveront plus bas un sommaire des nouvelles les plus intéressantes.

Pour les nouvelles mercantiles, voir notre commercial.

INCENDIE DU PHARE DU CAP FLORIDA.

Le Tallahassee Floridian du 5 du courant nous informe que le colonel Fitz Patrick arrivé en cette ville y a apporté la nouvelle que le phare du cap Florida a été brûlé par les indiens. Un homme a été tué et un autre dangereusement blessé. Un grand nombre d'indiens occupaient tout le pays qui s'étend depuis le cap Roman jusqu'au cap Florida. Le même journal ajoute qu'il serait nécessaire d'établir de fortes garnisons dans ces endroits et de leur fournir des bateaux légers, pour tenir en respect les ennemis qui passent à loisir d'une île à l'autre.

Le major Hayward est parti le 3 du courant de Tallahassee avec deux compagnies de cavalerie: il a fait route pour le comté de Hamilton. Le but de cette expédition dit le Tallahassee Floridian est de fermer la route aux partis d'Indiens qui peuvent échapper aux troupes de la Géorgie.

Le général Jackson était à Knaxville le 25 juillet; il faisait route pour l'Hermitage.

VENEZUELA

Le *Courier & Enq.* de New-York, dit : Nous tenons d'une source authentique que des lettres ont été reçues de la Jamaïque annonçant qu'après que le président de Vénézuela, le docteur Vargas avait résigné son emploi, le vice président, Navarte en avait assumé les fonctions, et que le général Paëz, à la tête de son armée, s'était proclamé le chef suprême du gouvernement, alléguant pour les motifs de cette démarche que le Congrès s'était refusé de suivre ses conseils dans les procédures entamées par ce corps contre les Réformistes ou de prendre des mesures pour appaiser les troubles et les dissentions politiques qui régnaient dans le pays ; et qu'en agissant ainsi qu'il le faisait, c'était le seul moyen de sauver le pays des horreurs d'une guerre civile.

BREZIL.

L'éditeur du *Cour. & Enq.* avec une liasse de journaux de Rio Janeiro jusqu'au 9 juin inclusivement. En examinant, dit-il, les débats des Cortès, nous voyons qu'une forte majorité des membres s'est opposée aux procédures du régent actuel, que l'on accuse d'avoir adopté des mesures effectives pour renverser l'insurrection de Rio Grande et d'avoir tenu une conduite inconvenante en conservant dans un emploi aussi important que celui de ministre de la guerre, M. Araujo Lima, frère de l'un des chefs de l'insurrection. Quelques-uns des orateurs ont affirmé que le seul moyen dont on devait faire usage pour conjurer les troubles prêts à éclater sur tout le territoire de l'empire serait de destituer le régent, objet de haine à sa place la princesse Jémintha. Plusieurs provinces ont, à cet effet, présenté une requête aux Cortès. On reproche au Régent de persécuter tous ceux qui montrent de l'attachement pour la famille régnante : en cette même un cas où il a banni du pays un Français qui avait illuminé sa maison le jour de l'anniversaire de la naissance de la princesse. D'après l'opinion la plus généralement répandue la situation des partis au Brésil, serait celle-ci : ou d'eux viserait à établir une confédération de plusieurs provinces sous une forme de gouvernement républicain. Avec ce parti, marcherait, on le suppose du moins, le régent, dont le but, en cas de réussite, serait de se faire nommer président à vie. C'est pourquoi on l'a vu encourager l'insurrection dans quelques provinces. L'autre parti qui s'oppose à ces vues et qui demande sa destitution, se compose d'individus gris et sympathiens de la dynastie actuelle et de la forme de gouvernement impérial.

ILES BERMUDES.

La "Gazette" dit : Le bruit s'est répandu qu'une fièvre mal que régne à St. Kitts, et que Sa Révérence B. R. Callender en était mort le 27 de mai.

Le "Herald" d'Antigue affirme que tous les membres de l'assemblée constituante de Monserat avaient résigné leur emplois respectif et qu'ils avaient déjà présenté une requête au roi, le priant de nommer un lieutenant général et un conseil pour gouverner l'île.

BOGOTA. Par lettres à la date du 25 juin, on apprend que les affaires du pays sont sur un meilleur pied et que le crédit public y prend une tournure plus favorable.

Mr. Charles Biddle, citoyen des Etats-Unis, a fait des propositions au gouvernement pour établir un chemin de fer à chariots, ou pour mieux dire, de Las Cruces à Panama, si un privilège pour 50 années lui est accordé. Le projet de loi fut soumis aux deux chambres et avaient été déjà adoptées par elles, lorsqu'un certain Mr. Davison, Anglais de naissance et qui a une grande influence dans le pays, conjointement avec plusieurs des particuliers les plus riches et les plus respectables de Bogota ont adressé une pétition au Congrès, pour qui leur fut accordé un privilège sous des termes plus avantageux à la contrée. Cette pétition fut envoyée à l'exécutif, qui décida que le gouvernement de la Nouvelle Grenade prononcerait à ce sujet le 18 du même mois. Il paraîtrait que le privilège demandé a été concédé pour 45 ans à l'Association Grenadienne qui a consenti à intéresser Mr. Biddle dans la spéculation. On supposait que Mr. James Davison serait nommé de la Direction et que la Compagnie établirait un bureau à Philadelphie. Mr. Davison est très populaire parmi les natifs du pays: il a eu les mines de sel de Zipaguira sous sa gestion pendant plusieurs années consécutives, et il y a fait une fortune considérable.

Jose Ignacio Marquez et le général Obando sont les deux candidats pour la présidence. On espérait pour l'honneur du pays que Marquez serait nommé. Sa réputation n'a jamais été souillé d'aucune tâche.

Depuis plusieurs années, une compagnie s'est formée afin d'organiser l'émigration des colons pour les Etats Unis d'Amérique, dans les royaumes de Wurtemberg, de Bavière et de Bade. Cette compagnie vient d'adresser des propositions au maréchal Clausel. Elle lui demande sa protection et lui offre de diriger cette émigration vers Alger et les possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Cette émigration, depuis quinze ans, a été fort considérable. Elle s'est effectuée dans les proportions suivantes:

De 1822 à 1824, 31,500 colons; de 1825 à 1828, 153,500 id.; de 1829 à 1832, 290,000 id.; de 1833 à 1834, 149,000 id.; en 1835, 80,000 id.; et, approximativement, en 1836, 60,000 id.

Tous ces colons ne sont expédiés que lorsqu'ils ont justifié d'une quantité de fonds suffisans pour leur établissement dans les colonies.

Extrait du Journal des Débats.

M. le marquis de Henri de Larochejaquelin a adressé à un journal du soir les détails suivans sur l'incendie qui a détruit en partie la cathédrale de Chartres. Nous nous faisons un vrai plaisir de les reproduire :

"Vous savez déjà l'affreux événement qui vient d'arriver à Chartres, mais je pense que vous serez empressé d'en connaître les détails. Un des plus beaux monumens de la France, un des plus anciens de la chrétienté, vient d'être la proie des flammes. C'est ici vraiment que l'on peut en appeler au véritable patriotisme de tous ceux pour qui les grandes conceptions de nos pères sont un titre de gloire que nous devons tous revendiquer. Comme monument religieux, comme monument d'art, comme gloire du pays, la cathédrale de Chartres rappelle les plus grands souvenirs, et parle à toutes les sympathies. Les ravages que vient d'y occasionner l'incendie qui fume encore pourraient faire craindre que des idées étroites d'économie anti-françaises ne cherchassent à se faire jour : le zèle déployé dans cette malheureuse circonstance par les gens de toutes les classes, de toutes les opinions, répond d'avance et mieux que tous les raisonnemens à tout ce que l'on pourrait vouloir faire pour empêcher des réparations qui seront considérables, mais qui sont unanimement demandées déjà, et j'avoue à l'honneur du pays, unanimement attendues. Le feu, que l'on attribue à l'imprudence de deux ouvriers qui s'en accusent, se déclara subitement avec une violence telle que l'on put juger de suite des conséquences affreuses que l'on avait à redouter; il commença dans la charpente à la jonction d'un des bras de la croix formé par les côtés de la nef. Le tocsin sonna immédiatement; il était six heures et demie du soir. A l'instant, toute la population fut sur pied. On essaya de faire agir les pompes, mais la toiture étant en plomb tous les efforts furent inutiles. Le feu se communiqua avec une telle rapidité, qu'il fallut renoncer à occuper la galerie extérieure du haut de la nef.

"Dans cet instant si critique, il se passa une des scènes les plus honorables que l'on puisse citer à l'honneur d'un administrateur. M. Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir, avait été un des premiers à s'exposer aux plus grands dangers; il donna l'ordre d'évacuer la galerie; plusieurs personnes qui l'entouraient voulurent, par un zèle louable, l'arracher avant eux à une mort inévitable; il ne veut se retirer que le dernier, alors on cherche à l'entraîner, il se débarrasse avec peine des personnes qui le tenaient embrassé, enfin il est obligé de mettre avec la plus vive énergie, la main sur la garde de son épée, pour qu'on soit forcé de le laisser le dernier à son poste. Cette lutte se passait sous des toits enflammés, le plomb coulant sur ceux qui en étaient acteurs. L'effroi de la foule qui contemplait cette scène de dévouement et de courage, les cris mille fois répétés : *Sauvez-vous! sauvez-vous!* tout ensemble, était d'un effet que rien ne peut rendre, et en vous écrivant, je suis encore sous l'impression profonde produite alors sur moi. Bientôt après, la charpente entière était en feu. Les flammes atteignent le magnifique clocher de droite, la cathédrale est menacée d'une entière destruction ; les ordres habilement donnés par le préfet, le général Fleury et les autres autorités qui leur obéissaient, établissent un service de pompe aussi actif que bien dirigé. De six lieues à la ronde arrivent en poste des compagnies de pompiers organisées dans tous les villages de la Beauce. On enlève de l'intérieur de l'église tout ce qui est précieux, tout ce qui est transportable; les mesures sont prises pour préserver les maisons qui entourent de trop près malheureusement l'édifice en feu. Les flammes se communiquent aux bas-côtés; à onze heures on en était maître. L'intérieur du chœur et la nef sont remplis de tisons enflammés qui traversent par les trous pratiqués dans la voute; le plomb en fusion y pénètre de toutes parts ; enfin le soir, le feu qui avait épargné le vieux clocher, y pénètre et répand l'alarme dans la population qui ne le croit pas solide. On a la douleur de ne pouvoir éteindre l'incendie en cette partie de la cathédrale. L'hôpital qui est adjacent est évacué. Une pluie de feu poussée par le vent, est projetée sur une partie de la ville. On ne conçoit en vérité pas comment elle a pu échapper à une ruine qui paraissait certaine. Un seul bâtiment a commencé à brûler, mais en peu d'instans on s'est rendu maîtres des flammes. Ce matin, à trois heures, il ne restait plus en feu que la charpente du vieux clocher; elle s'était affaissée tout d'un coup sur une voûte qui a dû céder en partie à un choc aussi terrible ; une voûte intérieure a arrêté les pièces de bois qui avaient traversé. Les efforts les plus incroyables ont été faits pour monter les pompes sur les voûtes qui soutenaient il y a peu d'heures la plus belle charpente connue. Il reste encore des charbons qui se consument, mais il n'y a plus rien à craindre; tout le vaisseau reste entier dans sa magnificence ; les admirables vitraux n'ont point souffert. Quel le aura été l'action du feu sur sur les clochers? J'en ai vu les effets, je n'oserais me prononcer sur leur conséquence. La ville entière, les populations éloignées qui accourent sont dans la douleur et la consternation; les sentimens qui dominent sont la certitude que l'on a de voir se rétablir ce superbe édifice, et la justice que chacun rend à M. Delessert, au général, à la magistrature, au clergé et aux gardes nationaux qui faisaient le service; au 38e, dont un bataillon est en garnison ici à la gendarmerie, qui s'est très bien conduite; aux différens corps de pompiers, et à tous ceux qui ont eu à prouver leur zèle. Il n'y a rien d'exagéré dans mes éloges; vous savez assez que je les donnerais plus volontiers dans un autre tems : quand on les mérite aussi pleinement et dans une occasion pareille, il n'y a pour moi que des hommes qui se conduisent pour leur pays, pour leurs semblables, avec le courage, le sang-froid et l'intelligence les plus dignes d'admiration.

Marquis de LA ROCHEJAQUELEIN."

—On écrit de Varsovie, le 17 mai :

"J'ouïe la ville parle de l'accouchement d'une naine haute de trente pouces, et qu'on montrait depuis quelque temps pour de l'argent. L'enfant est né vivable et est de grandeur ordinaire. C'est au moyen d'une opération douloureuse qu'on a pu parvenu à délivrer la mère, qui maintenant, eu égard aux circonstances, se porte assez bien. (Mercure de Souabe.)

—Depuis la découverte de la fabrique clandestine de poudre de la rue de l'Oursine, la police n'a cessé de se livrer à d'actives investigations qui ont produit de nouveaux résultats.

On a appris que beaucoup de personnes venaient mystérieusement dans la maison Nos. 22 et 24, rue Dauphine, ayant vue sur la rue de Nevers, et qu'elles apportaient à chaque fois différens objets renfermés dans des boîtes, des malles ou des paquets. Dès qu'on fut à peu près certain que des cartouches se fabriquaient dans une pièce du second étage de cette maison, on la fit cerner de toutes parts.

Hier, vers trois heures après midi, M. Yon, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux, en vertu d'un mandat décerné par M. le préfet pour y faire les perquisitions les plus minutieuses. Là, assisté de M. Roussel, officier de paix, et d'une forte brigade d'agens de police, il a saisi huit à dix mille balles, des moules, des machines, des mandrins servant à la fabrication, des poudres en paquets, des paquets de cartouches en bon état, et d'autres cartouches mises au rebut, des papiers découpés propres à faire des sortes de munitions, des rognures d'étain, de bomb &c., enfin on évalue à 200,000 environ, les balles et cartouches qui pouvaient être encore fabriquées avec la réunion de toutes ces matières saisies

Dès que cette opération fut terminée, on procéda à de nouvelles recherches qui amenèrent la découverte d'un pistolet chargé destiné à défendre l'entrée des ateliers. Du nommé Hémery, portier, sa femme et un frère de celle-ci, ont été immédiatement arrêtés. Bientôt après leur sortie, Mr. l'officier de paix Roussel, pour procéder à l'arrestation des individus qui se présenteraient, fit placer plusieurs agens à l'extérieur et dans l'intérieur de la cour, tandis que lui et un brigadier sous ses ordres occupaient la loge du portier. Bientôt le sieur Genin, né en Auvergne, et fils de l'ex-conventionnel de ce nom, a été arrêté. Il a dit être ancien commis-voyageur, et maintenant étudiant en médecine. On a arrêté aussi un autre jeune homme, sur lequel on a saisi des papiers, et qui a dit se nommer Fayard, étudiant, demeurant rue des Grés. Lui et l'autre ont été envoyés devant l'autorité judiciaire.

Un juge d'instruction et l'un des substituts de M le procureur du Roi, informés de ce qui se passait, se réunirent pour se rendre immédiatement sur les lieux; mais M. le commissaire de police Yon s'étant dans le moment même rendu au parquet, a donné aux magistrats communication de ses opérations. En quittant le Palais le même commissaire de police est retourné sur les lieux, et d'après de nouveaux renseignemens, il a fait arrêter encore comme complotés trois étudians ou élèves de l'Ecole des Beaux-Arts : ce sont les sieurs Guillemin, Gropiers et Cabet; ce dernier est parent de l'ancien député de ce nom.

Ce matin, de nouvelles perquisitions ont eu lieu dans l'hôtel où logeait le jeune Fayard. Les quatre-vingt-cinq chambres de cette maison ont été visitées, et dans celle occupée par un ami de l'inculpé, on a saisi deux pistolets appartenant à celui-ci. Cet ami a été arrêté. Peu d'heures après, une autre arrestation a encore été faite dans le passage Dauphine, à l'*Hôtel du Brésil*; celui qui en a été l'objet est un étudiant nommé Bruyn.

Pendant ce temps, M. Colin, commissaire de police, agissait d'une autre côté en vertu d'un mandat de M. le préfet de police, et parvenait à saisir un individu qui, [illegible] cent que des affaires du pays sont sur un meilleur pied et que le crédit public y prend une tournure plus favorable.

Mr. Charles Biddle, citoyen des Etats-Unis, a fait des propositions au gouvernement pour établir un chemin de fer à chariots, ou pour mieux dire, de Las Cruces à Panama, si un privilège pour 50 années lui est accordé. Le projet de loi fut soumis aux deux chambres et avaient été déjà adoptées par elles, lorsqu'un certain Mr. Davison, Anglais de naissance et qui a une grande influence dans le pays, conjointement avec plusieurs des particuliers les plus riches et les plus respectables de Bogota ont adressé une pétition au Congrès, pour qui leur fut accordé un privilège sous des termes plus avantageux à la contrée. Cette pétition fut envoyée à l'exécutif, qui décida que le gouvernement de la Nouvelle Grenade prononcerait à ce sujet le 18 du même mois. Il paraîtrait que le privilège demandé a été concédé pour 45 ans à l'Association Grenadienne qui a consenti à intéresser Mr. Biddle dans la spéculation. On supposait que Mr. James Davison serait nommé de la Direction et que la Compagnie établirait un bureau à Philadelphie. Mr. Davison est très populaire parmi les natifs du pays: il a eu les mines de sel de Zipaguira sous sa gestion pendant plusieurs années consécutives, et il y a fait une fortune considérable.

Jose Ignacio Marquez et le général Obando sont les deux candidats pour la présidence. On espérait pour l'honneur du pays que Marquez serait nommé. Sa réputation n'a jamais été souillé d'aucune tâche.

Depuis plusieurs années, une compagnie s'est formée afin d'organiser l'émigration des colons pour les Etats Unis d'Amérique, dans les royaumes de Wurtemberg, de Bavière et de Bade. Cette compagnie vient d'adresser des propositions au maréchal Clausel. Elle lui demande sa protection et lui offre de diriger cette émigration vers Alger et les possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Cette émigration, depuis quinze ans, a été fort considérable. Elle s'est effectuée dans les proportions suivantes:

De 1822 à 1824, 31,500 colons; de 1825 à 1828, 153,500 id.; de 1829 à 1832, 290,000 id.; de 1833 à 1834, 149,000 id.; en 1835, 80,000 id.; et, approximativement, en 1836, 60,000 id.

Tous ces colons ne sont expédiés que lorsqu'ils ont justifié d'une quantité de fonds suffisans pour leur établissement dans les colonies.

Extrait du Journal des Débats.

M. le marquis de Henri de Larochejaquelin a adressé à un journal du soir les détails suivans sur l'incendie qui a détruit en partie la cathédrale de Chartres. Nous nous faisons un vrai plaisir de les reproduire :

"Vous savez déjà l'affreux événement qui vient d'arriver à Chartres, mais je pense que vous serez empressé d'en connaître les détails. Un des plus beaux monumens de la France, un des plus anciens de la chrétienté, vient d'être la proie des flammes. C'est ici vraiment que l'on peut en appeler au véritable patriotisme de tous ceux pour qui les grandes conceptions de nos pères sont un titre de gloire que nous devons tous revendiquer. Comme monument religieux, comme monument d'art, comme gloire du pays, la cathédrale de Chartres rappelle les plus grands souvenirs, et parle à toutes les sympathies. Les ravages que vient d'y occasionner l'incendie qui fume encore pourraient faire craindre que des idées étroites d'économie anti-françaises ne cherchassent à se faire jour : le zèle déployé dans cette malheureuse circonstance par les gens de toutes les classes, de toutes les opinions, répond d'avance et mieux que tous les raisonnemens à tout ce que l'on pourrait vouloir faire pour empêcher des réparations qui seront considérables, mais qui sont unanimement demandées déjà, et je l'avoue à l'honneur du pays, unanimement attendues. Le feu, que l'on attribue à l'imprudence de deux ouvriers qui s'en accusent, se déclara subitement avec une violence telle que l'on put juger de suite des conséquences affreuses que l'on avait à redouter; il commença dans la charpente à la jonction d'un des bras de la croix formé par les côtés de la nef. Le tocsin sonna immédiatement; il était six heures et demie du soir. A l'instant, toute la population fut sur pied. On essaya de faire agir les pompes, mais la toiture étant en plomb tous les efforts furent inutiles. Le feu se communiqua avec une telle rapidité, qu'il fallut renoncer à occuper la galerie extérieure du haut de la nef.

"Dans cet instant si critique, il se passa une des scènes les plus honorables que l'on puisse citer à l'honneur d'un administrateur. M. Gabriel Delessert, préfet d'Eure-et-Loir, avait été un des premiers à s'exposer aux plus grands dangers; il donna l'ordre d'évacuer la galerie; plusieurs personnes qui l'entouraient voulurent, par un zèle louable, l'arracher avant eux à une mort inévitable; il ne veut se retirer que le dernier, alors on cherche à l'entraîner, il se débarrasse avec peine des personnes qui le tenaient embrassé, enfin il est obligé de mettre avec la plus vive énergie, la main sur la garde de son épée, pour qu'on soit forcé de le laisser le dernier à son poste. Cette lutte se passait sous des toits enflammés, le plomb coulant sur ceux qui en étaient acteurs. L'effroi de la foule qui contemplait cette scène de dévouement et de courage, les cris mille fois répétés : *Sauvez-vous! sauvez-vous!* tout ensemble, était d'un effet que rien ne peut rendre, et en vous écrivant, je suis encore sous l'impression profonde produite alors sur moi. Bientôt après, la charpente entière était en feu. Les flammes atteignent le magnifique clocher de droite, la cathédrale est menacée d'une entière destruction ; les ordres habilement donnés par le préfet, le général Fleury et les autres autorités qui leur obéissaient, établissent un service de pompe aussi actif que bien dirigé. De six lieues à la ronde arrivent en poste des compagnies de pompiers organisées dans tous les villages de la Beauce. On enlève de l'intérieur de l'église tout ce qui est précieux, tout ce qui est transportable; les mesures sont prises pour préserver les maisons qui entourent de trop près malheureusement l'édifice en feu. Les flammes se communiquent aux bas-côtés; à onze heures on en était maître. L'intérieur du chœur et la nef sont remplis de tisons enflammés qui traversent par les trous pratiqués dans la voute; le plomb en fusion y pénètre de toutes parts ; enfin le soir, le feu qui avait épargné le vieux clocher, y pénètre et répand l'alarme dans la population qui ne le croit pas solide. On a la douleur de ne pouvoir éteindre l'incendie en cette partie de la cathédrale. L'hôpital qui est adjacent est évacué. Une pluie de feu poussée par le vent, est projetée sur une partie de la ville. On ne conçoit en vérité pas comment elle a pu échapper à une ruine qui paraissait certaine. Un seul bâtiment a commencé à brûler, mais en peu d'instans on s'est rendu maîtres des flammes. Ce matin, à trois heures, il ne restait plus en feu que la charpente du vieux clocher; elle s'était affaissée tout d'un coup sur une voûte qui a dû céder en partie à un choc aussi terrible ; une voûte intérieure a arrêté les pièces de bois qui avaient traversé. Les efforts les plus incroyables ont été faits pour monter les pompes sur les voûtes qui soutenaient il y a peu d'heures la plus belle charpente connue. Il reste encore des charbons qui se consument, mais il n'y a plus rien à craindre; tout le vaisseau reste entier dans sa magnificence ; les admirables vitraux n'ont point souffert. Quel le aura été l'action du feu sur sur les clochers? J'en ai vu les effets, je n'oserais me prononcer sur leur conséquence. La ville entière, les populations éloignées qui accourent sont dans la douleur et la consternation; les sentimens qui dominent sont la certitude que l'on a de voir se rétablir ce superbe édifice, et la justice que chacun rend à M. Delessert, au général, à la magistrature, au clergé et aux gardes nationaux qui faisaient le service; au 38e, dont un bataillon est en garnison ici à la gendarmerie, qui s'est très bien conduite; aux différens corps de pompiers, et à tous ceux qui ont eu à prouver leur zèle. Il n'y a rien d'exagéré dans mes éloges; vous savez assez que je les donnerais plus volontiers dans un autre tems : quand on les mérite aussi pleinement et dans une occasion pareille, il n'y a pour moi que des hommes qui se conduisent pour leur pays, pour leurs semblables, avec le courage, le sang-froid et l'intelligence les plus dignes d'admiration.

Marquis de LA ROCHEJAQUELEIN."

—On écrit de Varsovie, le 17 mai :

"J'ouïe la ville parle de l'accouchement d'une naine haute de trente pouces, et qu'on montrait depuis quelque temps pour de l'argent. L'enfant est né vivable et est de grandeur ordinaire. C'est au moyen d'une opération douloureuse qu'on a pu parvenu à délivrer la mère, qui maintenant, eu égard aux circonstances, se porte assez bien. (Mercure de Souabe.)

—Depuis la découverte de la fabrique clandestine de poudre de la rue de l'Oursine, la police n'a cessé de se livrer à d'actives investigations qui ont produit de nouveaux résultats.

On a appris que beaucoup de personnes venaient mystérieusement dans la maison Nos. 22 et 24, rue Dauphine, ayant vue sur la rue de Nevers, et qu'elles apportaient à chaque fois différens objets renfermés dans des boîtes, des malles ou des paquets. Dès qu'on fut à peu près certain que des cartouches se fabriquaient dans une pièce du second étage de cette maison, on la fit cerner de toutes parts.

Hier, vers trois heures après midi, M. Yon, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux, en vertu d'un mandat décerné par M. le préfet pour y faire les perquisitions les plus minutieuses. Là, assisté de M. Roussel, officier de paix, et d'une forte brigade d'agens de police, il a saisi huit à dix mille balles, des moules, des machines, des mandrins servant à la fabrication, des poudres en paquets, des paquets de cartouches en bon état, et d'autres cartouches mises au rebut, des papiers découpés propres à faire des sortes de munitions, des rognures d'étain, de bomb &c., enfin on évalue à 200,000 environ, les balles et cartouches qui pouvaient être encore fabriquées avec la réunion de toutes ces matières saisies

Dès que cette opération fut terminée, on procéda à de nouvelles recherches qui amenèrent la découverte d'un pistolet chargé destiné à défendre l'entrée des ateliers. Du nommé Hémery, portier, sa femme et un frère de celle-ci, ont été immédiatement arrêtés. Bientôt après leur sortie, Mr. l'officier de paix Roussel, pour procéder à l'arrestation des individus qui se présenteraient, fit placer plusieurs agens à l'extérieur et dans l'intérieur de la cour, tandis que lui et un brigadier sous ses ordres occupaient la loge du portier. Bientôt le sieur Genin, né en Auvergne, et fils de l'ex-conventionnel de ce nom, a été arrêté. Il a dit être ancien commis-voyageur, et maintenant étudiant en médecine. On a arrêté aussi un autre jeune homme, sur lequel on a saisi des papiers, et qui a dit se nommer Fayard, étudiant, demeurant rue des Grés. Lui et l'autre ont été envoyés devant l'autorité judiciaire.

Un juge d'instruction et l'un des substituts de M le procureur du Roi, informés de ce qui se passait, se réunirent pour se rendre immédiatement sur les lieux; mais M. le commissaire de police Yon s'étant dans le moment même rendu au parquet, a donné aux magistrats communication de ses opérations. En quittant le Palais le même commissaire de police est retourné sur les lieux, et d'après de nouveaux renseignemens, il a fait arrêter encore comme complotés trois étudians ou élèves de l'Ecole des Beaux-Arts : ce sont les sieurs Guillemin, Gropiers et Cabet; ce dernier est parent de l'ancien député de ce nom.

Ce matin, de nouvelles perquisitions ont eu lieu dans l'hôtel où logeait le jeune Fayard. Les quatre-vingt-cinq chambres de cette maison ont été visitées, et dans celle occupée par un ami de l'inculpé, on a saisi deux pistolets appartenant à celui-ci. Cet ami a été arrêté. Peu d'heures après, une autre arrestation a encore été faite dans le passage Dauphine, à l'*Hôtel du Brésil*; celui qui en a été l'objet est un étudiant nommé Bruyn.

Pendant ce temps, M. Colin, commissaire de police, agissait d'une autre côté en vertu d'un mandat de M. [illegible]

[illegible]

Chemin de fer d'Amiens à Boulogne, Ordonnance 17 décembre 1835.

Corrigée par Thomas Fellows, courtier de change.
No. 3, rue du Camp.

Banque de l'Etat de la Louisiane	125.....ante demd.
Banque d'Orléans	.....point d'offre.
Banque de la Louisiane	.....pas d'off.
Banque Consolidée	.....106 dem ventes.
Banque du Canal	.....105 demandé.
Banque de Cité	.....107 dem. ventes.
Banque de l'Union de la Louisiane	.....122½
Banque des Citoyens	.....111 demandé.
Banque Commerciale	.....100.
Banque des Artisans	.....53 demandé.
Banque du Gaz	.....105 d. vent ces.
Banque du Chemin de Carrollton	.....36 d ventes.
Banque d'Améliorations	.....22 pr. 25 payée.
Banque d'Atchafalaya	.....23 pour 25 payé.
Compagnie de la Bourse et Banque	.....22½ pr. 25 dem. v.
Compagnie d'Ass. de l'Etat de la Louis.	pas demandé.
Compagnie d'Ass. de la Louis.	155 pr 300 p. à l'en.
Compagnie d'Orléans	.....pas de ventes.
Compagnie d'Ass. du Mississippi	.....pas de ventes.
Compagnie d'Ass. des Négocians	.....28 dem. vt.
Compagnie d'Ass de l'Ouest	56
Compagnie d'Ass. de l'Atlantique	..pair dem. d.
Compagnie d'Ass. de l'Océan	.....pair der. v.
Compagnie d'Ass. Commerciale	.....45 pr. 50 demand.
Compagnie d'Ass de l'Aigle	.....pair demd.
Compagnie de Navigation d'Orléans	.....pair offert.
Compagnie de Pontchartrain	.....1 pour 100 prim.
Compagnie du Railroad de Nashville	.....aucune vte.
Compagnie de la Presse d'Orléans	.....point d'offre.
Compagnie de la Presse de la Levée	.....p.
Compagnie d'Architectes de 1838	.....pair.
Compagnie d'Architectes 8e. Dist	.....au p.

Marché de New-York du 30 juillet.

Café—La demande est animée, et les prix se maintiennent dans les quotations précédentes. Environ 1200 sacs Rio se sont faits à 11 1/8 et 12 ; de 2 à 300 sacs St. Domingue à 11 et 11 3/4 ; 3 à 400 sacs Laguira à 12 1/2 et 13 ; un petit lot de vieux Java à 15 1/2 : le stock de Brésil est assez fort ; les autres descriptions, à l'exception des Laguira sont tout à fait faibles. Il se trouve peu de Sumatra ou de Java au marché.

Coton—Il y a eu de grandes transactions de faites cette semaine sans aucun changement toutefois dans les prix. Les ventes se sont élevées à 1900 balles dont 650 Floride de 15 1/2 à 20 1/2 ; 600 Upland de 12 1/2 à 20 ; 500 Mobile, de 18 à 21 ; et 150 Nouvelle-Orléans de 18 à 21. Les belles qualités sont vivement recherchées et les demandes sont avantageuses.

Farine—Les arrivages de l'Ouest ont été plus forts et la demande en est assez modérée. Nous réduisons nos quôtes. Les marques communes se sont vendues à 6 7/8. Les transactions dans les farines du Sud sont peu étendues: 150 barils Philadelphie se sont faits à 6 7/50, et 250 barils Troy à 7 46 ; 2 à 300 barils Howard superfin à 8 25.

Mélasse—Le marché est assez calme—Le stock étant faible, les détenteurs tiennent ferme la main. Nous n'avons aucun changement à mentionner, aucune vente importante n'étant venue à notre connaissance.

Sucre—Le marché est animé, et de fortes ventes ont été faites à une avance de 1/4 à 1/8 sant sur nos dernières quôtes—De 900 à 1000 boucaus Porto-Rico ont été vendus à de 9 1/4 à 11 ; 200 boucaus St. Marin à des prix non connus ; 300 sacs Santos blanc à 10 ; de 6 à 700 Cuba, brut, de 9 1/8 à 10 1/8 ; 150 boucaus Ste. Croix de 11 à 12 ; le sucre blanc en cassons continue à être rare. A l'encan 3000 pains de sucre raffiné ont produit de 13 1/8 à 15 1/8. A la fermature des affaires, hier, nous avons entendu parler d'une vente de 100 boucaus Porto Rico, 1re. qualité, à 11 3/4. La plus grande partie du sucre de Porto Rico a été achetée pour les marchés du Sud.

Fret—Le fret est calme ; nous n'avons à mentionner aucun changement dans nos dernières quôtes.

Change—Les affaires au comptant pour les lettres de change qui devront être expédiées par le paquebot du 1er. août se sont ouvertes, hier à 7 1/8 pour cent sur l'Angleterre ; fr. 5 30 sur la France ; 30 cents 1/8 sur la Hollande ; 35 cents sur Hambourg, et 78 à 78 1/8 cents sur Brême. Ces quôtes sont à peu près les mêmes que les précédentes. L'argent n'est pas encore abondant; il continue à être en grande demande.